



Fiche d'inscription

Palmes en délire

Saison 2025 / 2026



Informations Personnelles (écrire en majuscules)

Nom	_____
Prénom	_____
Numéro de Licence (si déjà licencié)	_____
Date et lieu de naissance	_____
Adresse	_____
Code Postal et Ville	_____
Téléphone fixe / Portable	_____
Email	_____
Accepte la mise en ligne de photos	Oui / Non
Date validité certificat médical	_____
Allergies (Aspirine / Latex / autres)	_____
Vaccination antitétanique à jour	Oui / Non

Personnes à prévenir en cas d'urgence (écrire en majuscules)

Nom / Prénom	_____
Lien de parenté	_____
Adresse	_____
Code Postal / Ville	_____
Téléphone	_____

Nom, Prénom : _____

Mention "Lu et approuvé"
Date et signature

État dossier d'inscription - Cadre réservé à l'administration du club

- ☐ 2 photocopies du certificat médical de moins d'un an réalisé par un médecin fédéral de plongée, ou médecin subaquatique, ou médecin du sport
- ☐ Fiche d'inscription complète
- ☐ Autorisation parentale annuelle (si mineur)
- ☐ Attestation de niveau(x)
- ☐ Cotisation en règle
- ☐ Chèque de caution de 250€ qui pourra être débité en cas de perte, dégradation de tout matériel et pour impayé

Frais d'inscription

(entourer les mentions choisies)

Tarifs incluant une Licence FFEISSM annuelle adulte obligatoire (48,50 €)
déductible si souscrite dans un autre club, sur autorisation du Président

Cotisation Plongeur : accès à la piscine (mercredi et samedi), à la location du matériel du club et aux sorties	201 €
Cotisation Nageur : accès à la piscine uniquement le samedi matin	116 €
Cotisation Passager : pas d'accès à la piscine, accès à la location du matériel du club et aux sorties, hors plongée encadrée et hors formation technique (participation aux frais d'encadrement le cas échéant)	78,50 €
Réduction 2ème et 3ème membre de la même famille	2ème : 169 € 3ème : 148 €
Membre du Comité Directeur ou Encadrant piscine/fosse/carrière Plongeur encadrant (Enseignant niveau 2 / E2 FFEISSM minimum)	148 € 116 €

Assurance

(entourer les mentions choisies)

Assurance facultative AXA cabinet Lafont www.cabinet-lafont.com	Plongeur « Base » Loisir 1: 24,20 € Loisir 2: 28,85 € Loisir 3: 49,45 €	Plongeur « TOP » Loisir 1: 46,35 € Loisir 2: 57,70 € Loisir 3: 95,80 €	Nage avec Palmes (piscine) 13,40 €
---	--	---	---------------------------------------

Activités

(entourer les mentions choisies)

Niveau de plongée / compétences acquises	N1 / PE12 / PA12 / N2 / PE40 / PA40 / N3 / PE60 / PA60
Niveau d'encadrement acquis	N4 / E1 / E2 / E3 / E4 - Tuteur Initiateur Guide de Palanquée / Formateur Nitrox
Formation souhaitée (en collaboration avec la CTD69)	N1 / PE 12 / PA 12 / N2 / PE 40 / PA 40 / N3 E1 / E2 / E3 / E4 TIV / Nitrox Perfectionnement
Diplôme secouriste	RIFAP : acquis - souhaité ANTEOR Autre : à préciser
Autres acquis	Apnée / Biologie / Archéologie / Spéléo / Qualification Vêtement étanche / Nitrox / Trimix / Recycleur / Jeunes plongeurs

Je reconnais

- avoir pris connaissance du règlement intérieur du club Palmes en Délire, à consulter sur le site du club <http://clubplongeealpesendelire.fr/>
- qu'une assurance individuelle complémentaire m'a été conseillée avec la présente demande d'inscription. Je peux consulter les assurances AXA cabinet Lafont sur www.cabinet-lafont.com.

La saison du club s'étend du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

La présence à la piscine (hors périodes de vacances scolaires et sous réserve de la présence d'un encadrant agréé) et aux sorties n'est autorisée que si l'adhérent est à jour de sa cotisation et a fourni un certificat médical en cours de validité.